

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 31 août 2020, à compter de 9 h 00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Monsieur:  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Hélène Lévesque, conseillère  
et  
Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

### **ÉTAIENT ABSENTS**

Messieurs :  
Mario Lachaine, conseiller  
Michel Venne, conseiller  
Yvon Forget, conseiller

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les détails prescrits par la loi.

**2020-08-236**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté :

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Appel d'offres FN-18-V-19 - Remplacement des conduites sanitaires de la 12<sup>e</sup> Rue entre les 20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Avenues et l'ajout d'une conduite pluviale pour la 20<sup>e</sup> Avenue
4. Abrogation des règlements # 163 et 164
5. Présentation règlement # 166 décrétant une dépense de 2 311 000 \$ et un emprunt de 2 311 000 \$ pour compléter les travaux de remplacement d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que l'ajout d'égout pluvial de la 12<sup>e</sup> Rue entre les 20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Avenues
6. Avis de motion du règlement # 166 décrétant une dépense de 2 311 000 \$ et un emprunt de 2 311 000 \$ pour compléter les travaux de remplacement d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que l'ajout d'égout pluvial de la 12<sup>e</sup> Rue entre les 20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Avenues
7. Terminaison de l'emploi (Employé numéro 16)

8. Période de questions  
9. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2020-08-237

**APPEL D'OFFRES FN-18-V-19 - REMPLACEMENT DES CONDUITES SANITAIRES DE LA 12E RUE ENTRE LES 20E ET 23E AVENUES ET L'AJOUT D'UNE CONDUITE PLUVIALE POUR LA 20E AVENUE**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres FN-18-V-19 fait par le système d'appel SEAO pour le remplacement des conduites sanitaires de la 12<sup>e</sup> Rue entre les 20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Avenues et l'ajout d'une conduite pluviale pour la 20<sup>e</sup> Avenue ;

**CONSIDÉRANT** que 3 soumissions ont été reçues ;

|                                      |                                |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| ·Galarneau Entrepreneur Général inc. | 1 883 198,90 \$ plus les taxes |
| ·Inter Chantiers inc.                | 2 153 046,39 \$ plus les taxes |
| ·Entreprises G.N.P. inc.             | 1 907 763,28 \$ plus les taxes |

**CONSIDÉRANT** que le processus d'analyse a été effectué le 11 août 2020 par la firme d'ingénierie Équipe Laurence et suivant leur recommandation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la présente résolution abroge la résolution 2020-08-209.

**QUE** l'octroi du contrat pour le remplacement des conduites sanitaires de la 12<sup>e</sup> Rue entre les 20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Avenues et l'ajout d'une conduite pluviale pour la 20<sup>e</sup> Avenue soit accordé à Galarneau Entrepreneur Général inc. au montant de 1 883 198,90 \$ plus les taxes applicables et ce, conditionnel à l'approbation d'un règlement d'emprunt par le Ministère des Affaires municipal et de l'Habitation ;

**QUE** toutes les parties impliquées dans ce dossier ont été informées, et qu'en date de ce jour, les travaux ne sont pas commencés.

ADOPTÉE

2020-08-238

**ABROGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 163 AUTORISANT LE FINANCEMENT POUR DÉFRAYER LA CONTRIBUTION MUNICIPALE DE 833 270 \$ POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE ET L'AJOUT D'ÉGOUT PLUVIAL DE LA 12E RUE ENTRE LES 20E ET 23E AVENUES ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 164 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 625 865 \$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU**

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal abroge le règlement numéro 163 autorisant le financement pour défrayer la contribution municipale de 833 270 \$ pour les travaux de remplacement d'aqueduc et d'égout sanitaire et l'ajout d'égout pluvial de la 12<sup>e</sup> Rue entre les 20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Avenues, ainsi que le règlement numéro 164 décrétant un emprunt de 625 865 \$ afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales accordée dans le cadre du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau.

ADOPTÉE

**PRÉSENTATION RÈGLEMENT NUMÉRO 166 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 311 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 311 000 \$ POUR COMPLÉTER LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE AINSI QUE L'AJOUT D'ÉGOUT PLUVIAL DE LA 12E RUE ENTRE LES 20E ET 23E AVENUES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose auprès du conseil le projet de règlement numéro 166 décrétant une dépense de 2 311 000 \$ et un emprunt de 2 311 000 \$ pour compléter les travaux de remplacement d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que l'ajout d'égout pluvial de la 12<sup>e</sup> Rue entre les 20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Avenues.

**AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 166 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 311 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 311 000 \$ POUR COMPLÉTER LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE AINSI QUE L'AJOUT D'ÉGOUT PLUVIAL DE LA 12E RUE ENTRE LES 20E ET 23E AVENUES**

Madame la conseillère Diane Sirard donne une AVIS DE MOTION de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du projet de règlement numéro 166 décrétant une dépense de 2 311 000 \$ et un emprunt de 2 311 000 \$ pour compléter les travaux de remplacement d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que l'ajout d'égout pluvial de la 12<sup>e</sup> Rue entre les 20<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Avenues.

**2020-08-239**

**TERMINAISON DE L'EMPLOI (EMPLOYÉ NUMÉRO 16)**

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal met fin à l'emploi d'un employé, qui pour les fins de la présente résolution ne doit pas être nommé, mais dont tous les membres du conseil connaissent l'identité, et ce, en date du 27 août 2020.

ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

**2020-08-240**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'assemblée du 31 août 2020 soit levée, il est 9 h 15.

ADOPTÉE

---

GILBERT PILOTE,  
Maire

---

BERNADETTE OUELLETTE,  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière

Je, Gilbert Pilote, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Gilbert Pilote, maire